



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RÉGION
SUD**
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



L'ÉCOSYSTÈME RÉGIONAL DES FRICHES

Conférence Technique Territoriale – Cerema Méditerranée

Brigitte VAUTRIN (DREAL)

Benoit FANJEAU (Région Sud)

Claude BERTOLINO (EPF)

4 juin 2024



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCOMPAGNEMENT DU RECYCLAGE FONCIER DES FRICHES PAR L'ETAT

4 juin 2024

Brigitte Vautrin / Service Connaissance Aménagement Durable Evaluation

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
Provence-Alpes-Côte d'Azur



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Quel contexte en 2020 ? ... avant la loi Climat et Résilience !

- Des débats sur le ZAN depuis le plan Biodiversité de 2018
- Un enjeu au cœur des propositions de la convention citoyenne pour le Climat

- L'arrivée de la crise sanitaire en 2020, de nouvelles questions sur les modes de vie et de développement territorial
- Le besoin de relancer l'activité !

Lancement du PLAN DE RELANCE

Objectif : relancer l'activité économique, frappée par la crise sanitaire, et bâtir la France de 2030

... accélérer la transition énergétique, favoriser une croissance durable et développer une économie décarbonée





PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FONDS FRICHES



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

Lancement du Fonds Friches dans le cadre du Plan de relance annoncé fin 2020

Fonds territorialisés et pilotés par les préfets de région

Une subvention d'équilibre qui s'adresse :

- à des opérations **matures de recyclage foncier** sur des friches
- ouverts à une diversité de porteurs de projets sous réserve de bonne compatibilité au régime d'aides d'État
- projets dont les bilans économiques restent déficitaires après prise en compte de toutes les autres subventions publiques, et malgré la recherche et l'optimisation de tous les autres leviers d'équilibre



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FONDS FRICHES



→ lancement de 2 appels à projets
* fin 2020 → lauréats 2021
* mi 2021 → lauréats 2021
+ 3ème édition en 2022

AU TOTAL : 46 lauréats en Provence-Alpes-Côte d'Azur

+ de **50 M€** de subventions distribuées
+ levier sur plus de **830M€** d'investissement dans la région
+ de **4 900 logements** (dont 1900 à vocation sociale)
+ près de **90 hectares** de friches recyclées



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Poursuite avec le Fonds Vert en 2023 (34 lauréats), puis en 2024 (plus de 50 candidatures enregistrées)

**FONDS VERT
2023**



Agir · Mobiliser · Accélérer

LE FONDS VERT
Fonds d'accélération
de la transition
écologique dans
les territoires



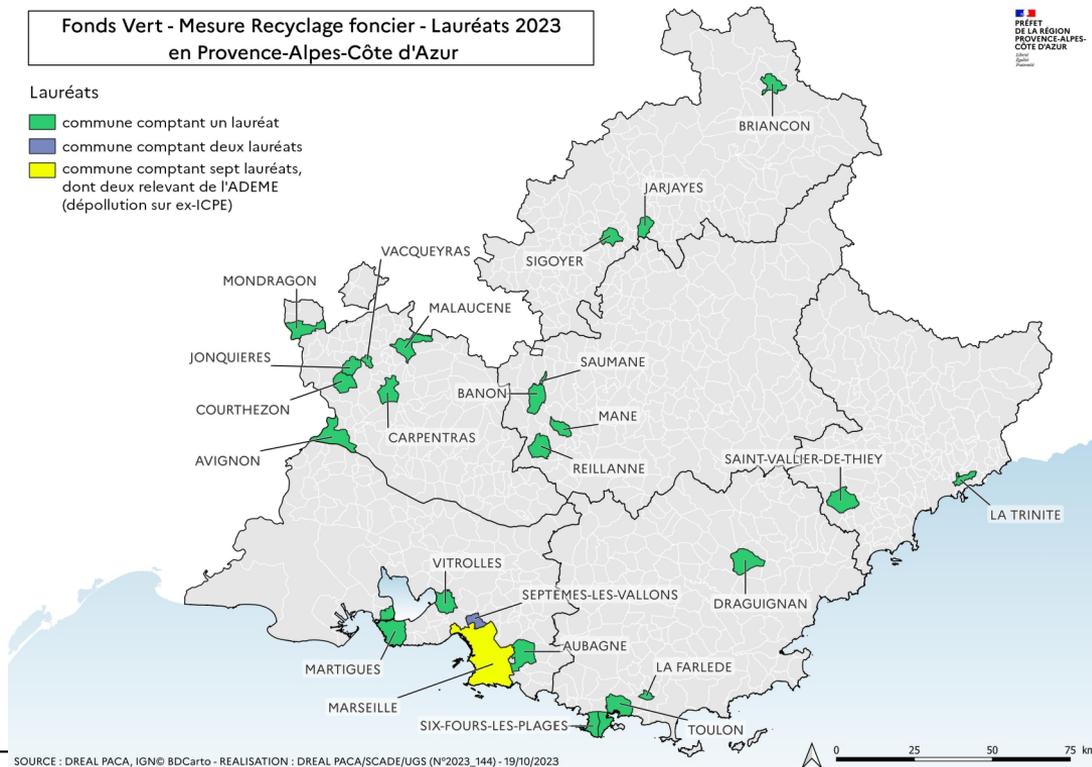
AXE 3

Mesure Recyclage foncier

Fonds Vert - Mesure Recyclage foncier - Lauréats 2023
en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Lauréats

- commune comptant un lauréat
- commune comptant deux lauréats
- commune comptant sept lauréats,
dont deux relevant de l'ADEME
(dépollution sur ex-ICPE)





PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*



1ère édition



2ème édition



3ème édition

**FRANCE
NATION
VERTE**
Agir · Mobiliser · Accélérer

2020



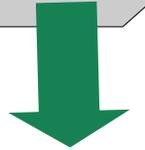
2021



2022

2023

2024



Décret
Friches

AMI Région

AMI Région

AMI Région



1ère édition



2ème édition



3ème édition



Agir · Mobiliser · Accélérer

2020

2021

2022

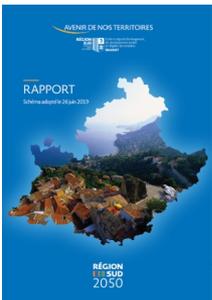
2023

2024



2019
SRADDET

Stratégie pour une
gestion plus efficiente
du foncier



AMI Région

AMI Région

AMI Région

FONDS FRICHES EPF



1ère édition



2ème édition



3ème édition



Agir · Mobiliser · Accélérer

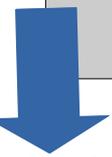
2020

2021

2022

2023

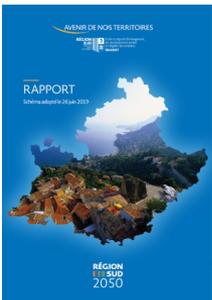
2024



2019
SRADDET

Stratégie pour une
gestion plus efficiente
du foncier

PPI EPF



AMI Région

AMI Région

AMI Région

FONDS FRICHES EPF



1ère édition



2ème édition



3ème édition



2020

2021

2022

2023

2024

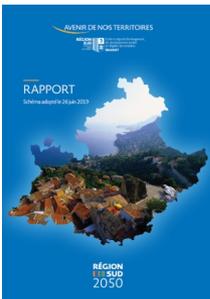


2019
SRADDET

Stratégie pour une
gestion plus efficiente
du foncier

PPI EPF

Feuille de route
sobriété foncière





**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Fonds Friches / Mesure Recyclage Foncier du Fonds Vert

Un dispositif qui s'inscrit dans un écosystème régional d'accompagnement des territoires ...

→ inscription dans l'offre de services de la **feuille de route partenariale** sur la sobriété foncière 2021-2024



→ une articulation avec d'autres dispositifs régionaux et nationaux :

- * le **fonds friches EPF** à partir de 2021
- * l'**AMI du Conseil régional** à partir de 2021
- * **UrbanVitaliz** à partir de 2021
- * l'**ADEME** (dans le cadre de cette même mesure ou de ses autres dispositifs d'accompagnement)

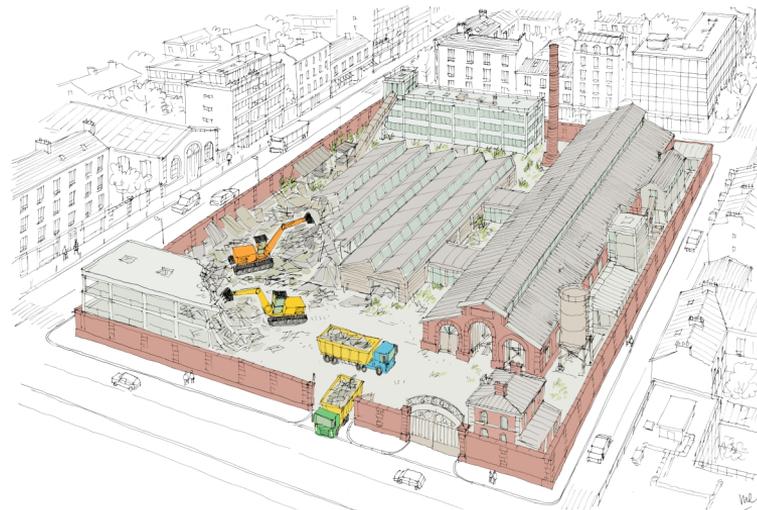




**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**... et qui est un des leviers
opérationnels du ZAN !**



©Martin Etienne



PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Fonds Friches / Mesure Recyclage Foncier du Fonds Vert

Un dispositif qui a permis d'accompagner une grande diversité de projet



Ilot Bon Pasteur, Marseille
(Logirem)
Demain : plus de 135 LLS



Tanneries de Barjols (83)
Demain : une opération mixte
avec 45 logements (30 LLS),
artisanat, services et
équipements



Friche Bordet à Avignon (84)
Demain : une nouvelle zone
économique incluant entreprises,
box artisans, services mutualisés
pour entreprises, etc.



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Fonds Friches / Mesure Recyclage Foncier du Fonds Vert

Un dispositif qui a permis d'accompagner une grande diversité de projet



Site de la gare, La Trinité
(06)
Demain : 60 logements en
mixité sociale



Cave coopérative à Volx (04)
Demain : une opération de mixité
sociale et fonctionnelle



Espinasses (05)
Requalification/
densification d'une
ancienne cité EDF



PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Fonds Friches / Mesure Recyclage Foncier du Fonds Vert Hier, aujourd'hui, et demain ?

→ **Hier** : effet « plan de relance » → des opérations bloquées, prêtes à partir

→ **Aujourd'hui** :

- * un dispositif qui a 4 ans d'ancienneté

- * conjoncture : retournement du marché, crise du logement ...

→ **Demain** : un levier indispensable à des opérations de recyclage plus complexes et dans une conjoncture économique en crise ... mais qui interroge sur le dimensionnement du dispositif, les moyens alloués à son instruction, et son « anticipation » possible dans les bilans ...



Accompagnement de la Région en matière « d'identification et reconversion des friches »

Conférence technique territoriale du 4 juin 2024

Benoit FANJEAU

Chargé de développement territorial / Service Aménagement et Habitat

2. L'AMI 3 régional en synthèse

Le volet observation/identification:

- ▶ Recenser les friches urbaines et industrielles existantes sur le territoire régional, les caractériser et identifier notamment leur potentiel de mutabilité.
- ▶ Expérimentation sur l'espace azuréen du SRADDET de pré-repérage de friches (Région Sud/EPF)
- ▶ Livret méthodologique réalisé par les Agences d'urbanisme
- ▶ Préfiguration d'un observatoire régional des friches (atelier de cet après-midi)



URBANSIMUL
NATIONAL



Cartofriches



2. L'AMI 3 régional en synthèse

Le volet stratégie et pré-opérationnel: préparer les projets de demain

- ▶ soutenir l'élaboration de stratégie foncière à l'échelle intercommunale : «arbitrer et concilier différents usages du foncier en fonction des besoins identifiés d'un territoire dans une approche dynamique, anticipatrice voire prospective (LIFTI, Laboratoire d'initiatives foncières et territoriales innovantes)
- ▶ Afin d'accompagner l'élaboration de ces démarches d'études, des exemples de cahier des charges, à adapter à chaque situation, peuvent être proposés aux porteurs de projet.

2. L'AMI 3 régional en synthèse - les types de projets

Les thèmes des projets attendus dans le cadre de l'AMI :

▶ Economie circulaire - Gestion des déchets - Production d'énergies renouvelables

Unités de gestion des déchets (notamment déchèteries publiques et professionnelles, quais de transfert...) et de valorisation (ressourceries, recycleries...).

Diversification des sources d'approvisionnement avec productions d'EnR locales dont installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments et les surfaces artificialisées et délaissées.

▶ Aménagement durable- Nature en ville- Equipements publics- Habitat- Mobilités actives

Projet d'aménagement intégré s'inscrivant dans le référentiel aménagement durable de la Région.

Dimension habitat avec une offre diversifiée de logements et une notion de densification raisonnée avec une qualité d'usage

▶ Développement économique industriel

Foncier ou immobilier économique pouvant répondre aux besoins de développement et d'implantation des entreprises industrielles. Seront analysés en priorité les friches présentant un potentiel d'accueil dense d'entreprises des filières industrielles stratégiques.

▶ Protection et/ou renaturation de friches

Certaines friches présentent de grande qualité en termes de biodiversité et de fonctionnalités écologiques à préserver. elles peuvent constituer des réservoirs de biodiversité ou des corridors stratégiques pour la préservation des espèces faunistiques et floristiques. Elles peuvent également contribuer à la qualité urbaine et paysagère indispensable à l'acceptation sociale de la densification et constituer des solutions fondées sur la nature innovante pour la résilience des villes aux risques naturels (confort thermique, limitation de l'érosion et du ruissellement notamment).

2. L'AMI régional 3 (2023) en synthèse

- ▶ Définition de friche: définition du CU, mais plus souple sur leur localisation pour les anciens bâtiments agricoles dégradés (silo, caves coopératives, serres, par exemple) sont éligibles leur foncier non-bâti avoisinant peuvent être retenus
- ▶ Budget de 1,5 M€ en 2024
- ▶ Candidature: uniquement EPCI mais demande de subvention pouvant être portée par EPCI, commune, Syndicats mixtes, SEM-SPL en concessionnaire d'une opération d'aménagement
- ▶ Types de dépenses éligibles : diagnostics et relevés préalables, études préop ou de faisabilité, acquisition foncière, mise en sécurité du site, travaux d'urbanisme transitoire
- ▶ Taux de subvention :
 - volet études et urbanisme transitoire 40 %
 - volet acquisition foncière et sécurisation du site 20 %**+ majoration de 20 % pour des projets de renaturation**
- ▶ AMI ouvert désormais à l'année
- ▶ Lien avec les politiques contractuelles « Nos territoires d'abord » / CPER

Les lauréats - 1^{ère} session

EPCI	Commune	Libellé de la friche	Type de friche	Type de reconversion
CC Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon	Jausiers	Ancienne usine de Teknoparké	Industrielle	Développement économique
	La Condamine-Châtelard	Ancienne colonie du Bien-Etre, colonie Blanc-Mesnil et centre des sous-mariniers *	Résidentielle	Aménagement / EnR / économie circulaire
	Barcelonnette	Site militaire Craplet *	Défense militaire	Aménagement durable
CA Durance Verdon Agglomération	Manosque	La Fito	Industrielle	Déchets / EnR
Métropole Nice Côte d'Azur	Nice	Centre de tri UVE Ariane	Industrielle	Déchets
Métropole Aix-Marseille Provence	Marseille	Terrain Ferrailleurs - Valbarelle - Vallée de l'Huveaune	Stockage	Déchets
	Marseille	Usine Piana - 7ème	Industrielle	Aménagement durable / EnR
	Istres	Extension de la ZA du Tubé	Industrielle	Déchets / développement économique
CC Lacs et Gorges du Verdon	Aups	Ancienne coopérative vinicole d'Aups *	Coopérative agri ou vinicole	Economie circulaire / EnR
CC Provence Verdon	Varages	Ancienne faïencerie Quartier St Jean	Industrielle	Aménagement durable / biodiversité / économie
	Ginasservis	Ancienne décharge Pied de la chèvre *	Stockage	Déchets / EnR
CA Var Estérel Méditerranée	Puget sur Argens	Z. A Les Barestes	Industrielle	Economie / EnR
CA du Grand Avignon	Le Pontet	Site de l'Oseraie – Nord au Pontet *	Stockage	Déchets / EnR

Les lauréats

2^{ème} session

EPCI	Commune	Libellé de la friche	Type de friche	Type de reconversion
Dracénie Provence Verdon Agglomération	Draguignan	Commanderie/ Cave coopérative	Activités, habitat	Mixité fonctionnelle
Durance Luberon Verdon Agglomération	Sainte-Tulle	Recyclerie	Ferroviaire	Gestion/valorisation des déchets
Toulon Provence Méditerranée	La Seyne/mer	Mouisseques/ Atelier mécanique	Industrie	Aménagement durable/foncier économique
Communauté d'agglomération Sophia Antipolis	Bar/Loup	Site de la Papèterie	Industriel en site isolé et N2000	A déterminer
Communauté d'agglomération de la Riviera française	Tende	Gare de Saint-Dalmas de Tende	Ferroviaire	A déterminer
Communauté d'agglomération Terres de Provence	Barbentane & Orgon	Gares	Ferroviaire	A déterminer
Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin	Malaucène	Site des papèteries (partie haute)	Industriel	Economique avec ambition urbaine, paysagère et environnementale forte
Communauté de communes Buëch Dévoluy	Veynes	Atelier de levage	Ferroviaire	Economique
Communauté de communes du Briançonnais	Briançon	Ancienne usine de la Schappe	Industriel	A déterminer

2. L'AMI 3 régional - animation

- ▶ Animation géographique - une demi-journée à vocation de visite de site et réunion multithématique

Des candidats?

- ▶ Animation thématique

- observation (rendez-vous territoriaux 2024 de la Plateforme Connaissance du territoire: 11 juin à La Londe les Maures)
- foncier économique productif/ territoire d'industrie (webinaire le 10 juin)
- ENR
- renaturation
- gestion et valorisation des déchets
- mobilité/gare
- autres sujets?

- ▶ Comité partenarial: rencontre pour faire le point sur l'avancement des sites lauréats et candidatures de l'AMI 3
- ▶ Projet de création d'une formation CNFPT relative aux friches à la destination des agents des collectivités territoriales de la région Sud (élaboration du contenu en 2024, pour mise en œuvre en 2025)
- ▶ Règlement: [Region_Sud_AMI_friches_2024.pdf \(mareregionsud.fr\)](#)
- ▶ Contact: amifriches@mareregionsud.fr

PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTIONS 2021-2025 DE L'EPF

→ Le **Programme Pluriannuel d'Intervention (PPI) de l'EPF** se constitue comme la feuille de route de l'Établissement, définissant son cadre d'intervention et ses orientations stratégiques sur une période de 5 ans.

→ Le **Programme Pluriannuel d'Intervention (PPI) 2021-2025** de l'EPF :

- a fait l'objet d'une concertation numérique estivale auprès des partenaires, des élus, des collectivités et des institutions
- a été élaboré courant été 2020
- a été **adopté en novembre 2020**

→ Les opérations de recyclage foncier sont plus longues et plus complexes. Elles nécessitent un pilotage politique fort et durable ainsi qu'une importante compétence technique.

→ Création d'un Fonds Friches EPF financé par l'Établissement à hauteur de 17,5M€ sur 5 ans, soit 3,5M€/an

→ Lancement du **Plan de Relance 2021-2022** par le gouvernement le 03/09/2021 pour 2 ans (2021-2022)

→ L'EPF est **porteur ou co-porteur des projets** pour le compte des collectivités

CRITÈRE D'UTILISATION DU FONDS FRICHES / EPF

Opération constituée
d'une **friche** et
propriété de l'EPF

Sortie opérationnelle
avec **un ou des**
opérateurs connus

Justifier d'un
surcoût de travaux
important

Opération affichant
au moins 33% de
LLS ou/et en
accession sociale à
la propriété

Opération dédiée à
l'économie
productive

Opération
permettant la
moindre
artificialisation du
foncier

Opération
déficitaire

EPA (à titre
exceptionnel)

MODALITÉS D'AFFECTATION DES FONDS FRICHES / EPF (REX)

Nouveaux critères par thématique qui feront l'objet d'une notation

Principe : Les notes seront graduées selon des critères impactant les bilans financiers.

Thématiques	Note sur critères
<i>Sobriété foncière</i>	de 9 à 24
<i>Surcoûts/bilans financiers déficitaires</i>	de 4 à 14
<i>Qualification de la friche qui est obligatoirement propriété de l'EPF (industrielle, urbaine,...)</i>	de 1 à 5
<i>Démarche environnementale (selon les labels environnementaux)</i>	de 0 à 10
<i>Sites pollués / Amiantés (selon la nature du site : sols -bâtiments)</i>	de 0 à 5
<i>Politique publique nationale et régionale (selon la nature de l'opération)</i>	de 0 à 5

Une pondération sera également appliquée en fonction de la nature (Logements / Economie) et de la taille de l'opération entre 80% et 100%, aboutissant à une note qui permettra d'attribuer un montant des fonds Fiches EPF avec des plafonds maximum (500K€ - 1M€ - 1,5 M€).

Communes bénéficiaires du Fonds friches État, du Fonds Vert et du Fonds friches EPF sur du foncier EPF au 31 décembre 2023

Fonds Friches Etat

Communes lauréates des opérations foncier EPF :

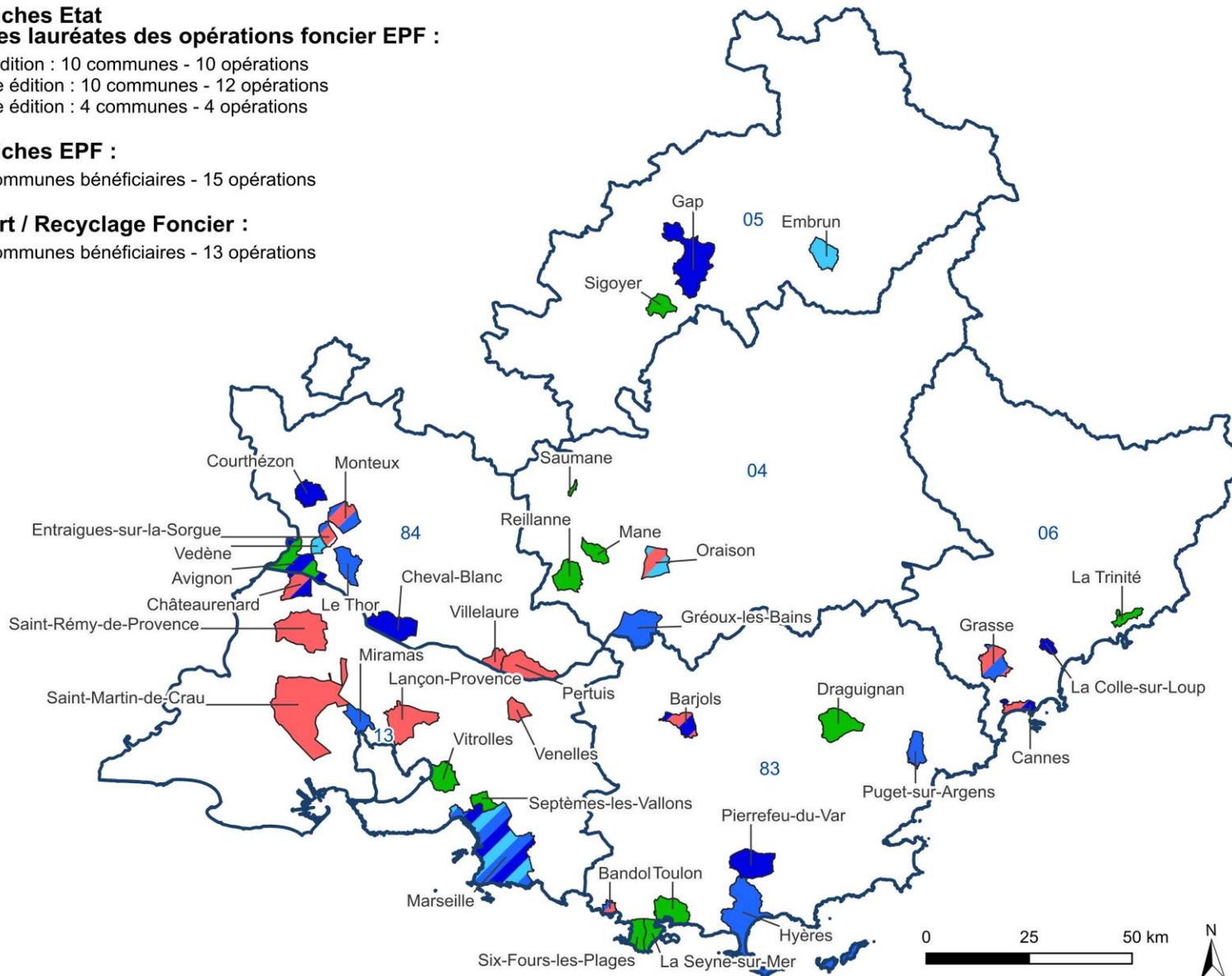
- 1er édition : 10 communes - 10 opérations
- 2ème édition : 10 communes - 12 opérations
- 3ème édition : 4 communes - 4 opérations

Fonds Friches EPF :

- 14 communes bénéficiaires - 15 opérations

Fonds Vert / Recyclage Foncier :

- 12 communes bénéficiaires - 13 opérations



Date : mai 2024

Sources : IGN BD Topo
Cadastré DGFIP 2023

FONDS FRICHES ÉTAT (1ÈRE, 2ÈME ET 3ÈME ÉDITIONS)

48 lauréats sur les 3 premières éditions du Fonds Friches / État :

- **26 dossiers** sont sur du foncier porté par l'EPF en 2021-2022
- dont **12 opérations** portées ou co-portées par l'EPF.

Édition	Commune / Site	Nature de l'intervention de l'EPF
1 ^{ère} Édition	(06) Cannes / Ansaldo Breda	Co-portage avec la CC Cannes pays de Lérins
	(06) La Colle sur Loup / Belambra	Co-portage avec la commune
	(83) Barjols / Les tanneries	Portage EPF
2 ^{ème} Édition	(06) Grasse / Biolandes	Portage EPF
	(13) Marseille / Cazemajou	Portage EPF
	(83) Bandol / Cinéma	Portage EPF
	(83) Hyères / Massillon	Co-portage avec Vinci
	(83) Puget-sur-Argens / Les Barestes	Co-portage avec Estérel Côte d'Azur Agglomération
	(84) Entraigues sur la sorgue / Quartier gare	Portage EPF
3 ^{ème} Édition	(04) Oraison / Le Cigare	Co-portage avec la commune
	(05) Embrun / Domaine de Chauveton	Co-portage avec la commune
	(84) Vedène / Jean Bouin	Co-portage avec la commune

FONDS VERT POUR LE RECYCLAGE FONCIER

Depuis 2023 et à fin mai 2024, le Fonds vert pour le recyclage foncier représente :

- **19 opérations** sur du foncier EPF ;
- dont **8 opérations portées par l'EPF**

Édition	Commune / Site	Nature de l'intervention de l'EPF
2023	(04) Mane / <i>Ilot Bourgade</i>	Foncier EPF
	(04) Reillanne / <i>Ilot Château</i>	Foncier EPF
	(04) Saumane / <i>Centre Bourg</i>	Foncier EPF
	(05) Sigoyer / <i>Ancien Hôtel</i>	Foncier EPF
	(06) La Trinité / <i>Gare</i>	Portage EPF
	(13) Septèmes-Les-Vallons / <i>Cave</i>	Foncier EPF
	(13) Septèmes-Les-Vallons / <i>Friche Duclos</i>	Portage EPF
	(13) Vitrolles / <i>Cap Horizon</i>	Foncier EPF
	(83) Draguignan / <i>Eldorado (ancien cinéma)</i>	Foncier EPF
	(83) La Seyne-sur-Mer / <i>Verlaque</i>	Portage EPF
	(83) Six-Fours-les-Plages / <i>République</i>	Foncier EPF
	(83) Toulon / <i>Sainte Musse</i>	Foncier EPF
(84) Avignon / <i>Monclar</i>	Portage EPF	
2024	(84) Caromb / <i>Rue de la Baisse</i>	Portage EPF
	(84) Mérindol / <i>Aire des Pallencs</i>	Portage EPF
	(04) Oraison / <i>Site Lacroix</i>	Portage EPF
	(84) Faucon / <i>Rue du Maquis</i>	Portage EPF
	(83) La Croix-Valmer / <i>Centre-ville</i>	Foncier EPF

FONDS DE RECYCLAGE FONCIER EPF

Depuis 2021 et à fin mai 2024, le Fonds Friche EPF c'est :

- **15 opérations** qui ont bénéficié d'un montant total de **9,025 M€** ;
- **5 opérations** qui ont été cédées consommant un montant de **3,75 M€**
- **10 opérations** qui restent à céder pour un montant total de **5,275 M€** de Fonds de recyclage foncier EPF.

Année	Commune / Site	Montant Fonds Recyclage Foncier/EPF	Montant Fonds Friches État Au titre du Plan de Relance
2021	(13) Châteaurenard / Le Pôle gare	1.5M€	859 K€ (1 ^{ère} édition)
	(83) Barjols / Les Tanneries	1.5M€	2,4 M€ (1 ^{ère} édition)
	(06) Cannes / La Roubine	0.5M€	1,77M€ (1 ^{ère} édition)
2022	(04) Oraison / Le Cigare	200 K€	300 K€ (3 ^{ème} édition)
	(83) Bandol / Le Cinéma	700 K€	300 K€ (2 ^{ème} édition)
	(13) Saint-Rémy-de-Provence / Les Cèdres	570 K€	-
	(13) Venelles / Verdon	150 K€	-
	(84) Pertuis / Silvy	100 K€	-
	(06) Grasse / Biolandes	800 K€	200 K€ (2 ^{ème} édition)
	(84) Entraigues-sur-la-Sorgue / Quartier gare	360 K€	1 M€ (2 ^{ème} édition)

Année	Commune / Site	Montant Fonds Recyclage Foncier/EPF	Montant Fonds Friches État Au titre du Fonds vert
2023	(84) Monteux / La Lone	800K€	-
	(06) Cannes / AFPA	115K€	-
	(13) Lançon-Provence / Les Sardenas Nord	1M€	-
	(13) Saint-Martin-de-Crau / Plaisance	230K€	-
	(84) Villelaure / Cour des vieux près	500K€	-

RETOUR D'EXPÉRIENCE DU POINT DE VUE DE L'EPF

- Malgré le portage politique et les financements, les projets demeurent plus longs et plus complexes
- Les Fonds État et EPF (Friches / SRU) permettent de débloquer et dérisquer les opérations
- Des prix du foncier toujours en hausse (cf. FJP)
- Sujet de gestion / sécurisation / intrusion et structure
- Sujet de pollution et ICPE
- Complémentarité des aides dans la chaîne des interventions de l'amont : études, portage, travaux, cession (choix opérateurs, projet vertueux), etc.